

COMMUNE DE LE HOUGA  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-05  
Séance du 15 Février 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents :

10

Procurations : 3

Excusés : 2

**Date**

**convocation :**

10/02/2023

**Date**

**affichage :**

10/02/2023

Le quinze Février 2023, à 18 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire.

**Présents :** FEUILLET GALABERT Patricia, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, DESJARDINS Lionel, GASPAROTTO Éric, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

**Excusée :** Madame BARBE Guilaine, Monsieur MÉNACQ Bernard

**Procurations :** Monsieur GAÜZERE Hervé à Monsieur DESJARDINS Lionel, Madame DARZACQ DOAT Anne à Madame DARZACQ Sandrine, Monsieur LACAMPAGNE André à Monsieur GASPAROTTO Éric.

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur BIGOT Jean Jacques a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : Devis voirie Cité Pierre Sauvage**

Madame le Maire rappelle la délibération du 07 décembre 2022 demandant un bornage contradictoire concernant la limite de propriété du terrain de Madame MASSAROTTO Carole et la commune.

Elle présente à l'assemblée un devis du cabinet XMGE pour la mise en œuvre du rétablissement de la limite nord de la parcelle cadastrée section AI 41 appartenant à Madame MASSAROTTO Carole pour un montant de 1 140 €.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte et autorise Madame Le Maire à signer le devis tel que présenté du cabinet XMGE d'un montant de 1 140 €.**

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Patricia FEUILLET GALABERT

